

Elaboré en 1996, le plan de gestion des déchets du canton du Jura (PGD) nécessite une inévitable et urgente actualisation afin de redéfinir les objectifs de gestion des déchets, de dresser un état des lieux sur les quantités de déchets produits ainsi que d'identifier les filières existantes. Initiée depuis plusieurs années, la restructuration complète du plan de gestion des déchets fournit un outil opérationnel dans la gestion jurassienne des déchets. En outre, cette nouvelle structure pourrait intégrer désormais le plan sectoriel des décharges (PSD), qui constituait jusqu'alors un document à part. L'intégration du plan sectoriel des décharges dans le plan de gestion des déchets permettra de disposer d'un document de référence unique.

Plan de gestion des déchets du canton du Jura: actualisation et restructuration

Une mise à jour facilitée

L'évolution constante de la politique et de la réglementation en matière de déchets a poussé à une refonte totale du plan de gestion des déchets. Dans sa nouvelle mouture, la structure s'es- saie à être plus épurée, plus lisible et plus claire. La facilité de mise à jour est l'une des clefs de voûte de ce nouveau document. La gestion des déchets constitue un secteur en continuel mou- vement, nécessitant des adaptations constantes.

Des données actualisées

Très récemment, les communes ju- rassiennes ont été sollicitées par ques- tionnaire pour renseigner l'inventaire des quantités de déchets produits sur leur territoire. L'appréciation de ces quantités permet de connaître les évo- lutions, de faire ressortir les tendances et d'estimer les besoins futurs. Il est ce-

pendant difficile d'obtenir des chiffres directement comparables, car la façon de mesurer n'est pas la même partout. Il s'agit donc essentiellement d'une indi- cation de tendance.

Des objectifs réalistes et ambitieux

Le plan de gestion des déchets fixe des objectifs cantonaux réalistes, mais néanmoins ambitieux. Tout en respec- tant les objectifs fédéraux, le canton du Jura se dote d'objectifs propres liés à sa situation géographique et à sa gestion antérieure des déchets. Il s'est fixé trois objectifs principaux:

- diminuer les quantités de déchets et promouvoir le recyclage;
- encourager les collaborations inter- communales;
- favoriser les relations intercantionales.

Un accent particulier est mis sur ce dernier point. À l'échelle jurassienne, la gestion des déchets s'avère délicate

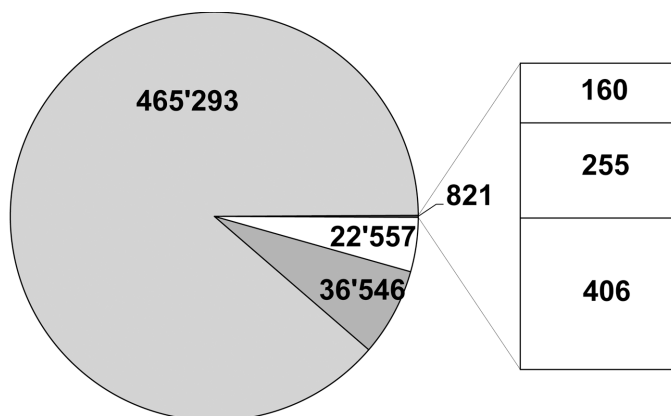
pour des raisons économiques et terri- toriales, d'où la nécessité de collaborer avec d'autres cantons. Ainsi, l'importa- tion et l'exportation (flux) de déchets doivent permettre l'émergence de solu- tions novatrices et avantageuses pour chacun.

Des mesures hiérarchisées

Le développement du plan de ges- tion des déchets s'inscrit dans une ap- proche systématique. Chaque type de déchets est d'abord soigneusement défini, puis les enjeux sont identifiés avant d'établir les objectifs spécifiques à atteindre. Enfin, un ensemble de me- sures d'application classées par ordre de priorité et par catégorie de déchet permet de répondre aux objectifs. Par exemple, le développement du com- postage se traduirait par diverses me- sures telles que la promotion du com- postage, l'amélioration de la qualité des composts ou encore leur utilisation cor- recte.

Ces mesures composent la partie vi- vante et dynamique du plan cantonal de gestion des déchets, notamment parce que dès leur réalisation, elles lai- seront place à de nouvelles mesures. Les communes sont les partenaires pri- vilégiés dans la réalisation des mesures.

Le plan de gestion des déchets sera disponible directement en ligne sur le site du canton: www.jura.ch.



<input type="checkbox"/> Déchets spéciaux	<input type="checkbox"/> Déchets urbains
<input type="checkbox"/> Déchets de chantier	<input type="checkbox"/> Déchets carnés
<input type="checkbox"/> Épaves et pièces de véhicules	<input type="checkbox"/> Appareils électriques et électroniques

Source: République et Canton du Jura

Contact:
Sophie Mocellin,
Collaboratrice juridique,
République et Canton du Jura,
Tél. 032 420 48 00
secr.env@jura.ch

Le plan de gestion des déchets s'articule autour de ces six types de déchets (exprimés ici en tonnes produites en 2012). Les déchets industriels banaux et les déchets provenant de l'agriculture sont assimilés à la catégorie "déchets urbains".